

ORGANISATEURS

| | | | |
|---|--|--|--|
|  Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la LOZERE |  Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'AUDE |  Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'HERAULT |  Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des PYRENEES ORIENTALES |
|---|--|--|--|

CONCOURS INTERNE, EXTERNE ET TROISIEME CONCOURS ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1ère CLASSE

Mercredi 12 mars 2014 Épreuve écrite d'admissibilité
durée : 1 heure • coefficient 3

Nature de l'épreuve :

L'établissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis aux candidats.

Le sujet comporte 2 pages dont celle-ci

Vérifiez que vous avez bien ce nombre de pages sino demandez un autre sujet au surveillant de l'épreuve.

IMPORTANT : A LIRE AVANT L'ÉPREUVE

Il est demandé aux candidats de composer à l'encre bleue ou noire et de ne pas utiliser de surligneur. Le non-respect de cette consigne, considéré comme un signe distinctif, les exposerait à l'attribution de la note 0/20.

Les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun nom, prénom, signature, paraphe, initiale, nom de collectivité, numéro de téléphone, même fictifs.

Le jury veille au respect de cette règle de l'anonymat ; en cas de signe distinctif, la note de 0/20

sera
attribu
ée.

La calculatrice et la règle sont autorisées.

**

Les brouillons ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie ; ils ne feront pas l'objet d'une correction.